

# SE PREPARER A APPRENDRE A LIRE ET A ECRIRE A L'ECOLE MATERNELLE

La conscience phonologique, la reconnaissance des lettres et la découverte du principe alphabétique sont des prédicteurs de la réussite ultérieure en lecture-écriture. Ce guide accorde donc une place centrale à la conscience phonologique, à la reconnaissance des lettres et aux essais d'écriture. L'élève pour apprendre à lire et à écrire doit prendre conscience que le langage qu'il entend est composé d'éléments (mots, syllabes, phonèmes) qui peuvent être isolés à l'oral ; il doit aussi découvrir que ces segments oraux sont représentés à l'écrit par des lettres ou suites de lettres.

## INTRODUCTION

### La découverte du principe alphabétique

Découvrir le principe alphabétique permet de prendre conscience que les graphèmes, à savoir les lettres ou certains groupes de lettres de l'alphabet, remplissent un rôle fonctionnel qui est celui de représenter des unités abstraites de la langue appelées phonèmes. Sans connaître ce principe alphabétique, l'élève ne peut pas lire les mots qu'il n'a jamais rencontrés car il n'est pas en mesure de trouver leur forme phonologique à partir des graphèmes qui les composent. L'apprentissage de la lecture et de l'écriture démarre bien avant son enseignement formel et trouve son origine dans les habiletés langagières développées par les élèves au cours de la période préscolaire. Avant l'entrée au cours préparatoire (CP), les élèves possèdent déjà des compétences en littéracie.

#### Qu'est-ce que la littéracie ?

La littéracie renvoie à l'ensemble des compétences et des comportements liés à la lecture-écriture. La littéracie émergente concerne les habiletés et les comportements précurseurs de l'apprentissage de la lecture-écriture.

De nombreuses études longitudinales montrent que le développement précoce du langage est un prédicteur des performances ultérieures en lecture dans les deux composantes identification de mots écrits et compréhension.

### Apprentissage implicite, apprentissage explicite

« Le langage est fait de mots, de phrases, d'intentions, de prosodie ; il apparaît fluide. L'enfant parle, mais il ignore que ce langage peut se découper en plusieurs catégories - la phrase, le mot, la syllabe, le phonème. »

# Chapitre 1 : développer les habiletés phonologiques

## 1/De la sensibilité à la conscience phonologique

On distingue la sensibilité phonologique (ou discrimination phonologique) de la conscience phonologique.

**La sensibilité phonologique** renvoie au fait que les unités linguistiques traitées ne sont pas directement disponibles et manipulables ; l'activité cognitive est opérée sans contrôle intentionnel des unités.

**La conscience phonologique** requiert un traitement analytique de l'objet dans sa totalité et renvoie à une prise de conscience explicite des unités alors traitées.

## 2/De la conscience phonologique vers la conscience phonémique : vers le principe alphabétique

La conscience phonémique est une composante essentielle de l'apprentissage de la lecture - écriture dans un système alphabétique. Son développement accompagne la découverte du principe alphabétique qui consiste à prendre conscience que les graphèmes, à savoir les lettres ou certains groupes de lettres de l'alphabet, représentent des unités abstraites de la langue appelées phonèmes.

La compréhension du principe alphabétique est difficile pour l'élève car le phonème est une unité linguistique abstraite.

- **les voyelles** se prononcent isolément : elles sont à la fois des sons autonomes et des phonèmes. En français les phonèmes vocaliques correspondent aussi à des syllabes (de type voyelle) et même à des mots (à, eux, y, eau, eut, ou, un, on) ;

- **les consonnes** ne sont pas des sons qu'on peut isoler mais des phonèmes encodés de manière complexe dans un son. Il est plus difficile de se représenter certains phonèmes consonantiques, les consonnes ne se prononcent qu'en co-articulation avec une voyelle. Les phonèmes fricatifs (/f/, /s/, /v/ 7 /z/...) sont toutefois plus faciles à isoler car leur représentation peut être facilitée en prolongeant leur son (/sssss/). La représentation des phonèmes occlusifs est plus difficile car pour prononcer un phonème tel que /b/, /p/, /d/, /t/, /k/, ou /g/, il faut nécessairement lui associer un phonème vocalique.

Avant l'apprentissage du principe alphabétique et sans entraînement, les élèves n'ont pas conscience que les mots oraux peuvent être décrits comme des séquences de phonèmes. Par exemple, ils ne sont pas en capacité d'indiquer qu'il y a quatre phonèmes dans le mot « papa » car ils ont des difficultés à se représenter mentalement le /p/ et le /a/ du son [pa] comme deux entités distinctes.

**La conscience lexicale**, avoir conscience des mots, correspond à la capacité à isoler un mot dans un énoncé et à en comprendre le sens. L'enfant est alors capable d'effectuer des manipulations telles que compter les mots ou les déplacer dans une séquence de parole.

**La conscience syllabique**, avoir conscience des syllabes, c'est être capable de compter le nombre de syllabes orales dans un mot, par exemple, dire que dans /choKola/ (chocolat) il y a trois syllabes.

**La conscience infra-syllabique** est la capacité à segmenter une syllabe en attaque et en rime, par exemple être capable de dire que dans tronc il y a deux parties /tr/ et /on/.

**La conscience phonémique** correspond à la capacité d'analyse phonémique, par exemple dire que dans /Kado/ (cadeau) il y a quatre phonèmes.

**Le terme conscience phonologique** est un terme générique qui désigne la capacité à manipuler de façon intentionnelle les unités phonologiques d'un mot (syllabe, infra-syllabe, phonème).

En résumé

- La conscience phonémique, la lecture et l'écriture sont étroitement liées : le développement de la conscience phonémique favorise l'entrée dans l'apprentissage de la lecture-écriture.
- La conscience phonémique s'acquiert progressivement.
- La manipulation de phonèmes sans support écrit est un exercice très difficile : les lecteurs ont tendance à mobiliser leurs connaissances de l'écrit pour réaliser des exercices de conscience phonémique.
- Les entraînements phonémiques sont plus efficaces quand ils portent sur le lien oral-écrit (lettres-sons par exemple) comparativement aux entraînements effectués uniquement à l'oral ou avec des supports visuels comme des images.

### 3/Comment mettre en œuvre cet enseignement ?

Développer la conscience phonologique est un objectif à poursuivre à l'école maternelle pour favoriser l'entrée dans le système alphabétique sur lequel repose notre langue.

La conscience des unités de la langue n'est cependant pas spontanée. Il est nécessaire de mettre en place un enseignement spécifique, structuré et progressif pour que l'élève, tout au long de l'école maternelle, puisse développer à travers les situations proposées les différentes compétences dans le domaine de la phonologie : écouter, discriminer et manipuler les unités de langue.

#### Les modalités d'apprentissage

##### **Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes**

Par des situations variées, le professeur amène l'élève à effectuer des opérations mentales sur les unités de la langue qui ne sont pas accessibles d'emblée. Les diverses manipulations sur les unités de la langue (suppression, substitution...) sont des situations mobilisant cette modalité d'apprentissage.

##### **Apprendre en s'exerçant**

Pour développer les habiletés phonologiques, les élèves ont besoin d'entraînement. Les activités ritualisées favorisent l'appropriation. Des activités en autonomie prolongeant les situations dirigées peuvent être proposées aux élèves dans un espace dédié au sein de la classe (par exemple, classer les mots en fonction du nombre de syllabes sur le tableau, classer des mots en fonction de la règle « j'entends/je n'entends pas » avec des fiches autocorrectives).

##### **Apprendre en se remémorant et en mémorisant**

Il est important de revenir régulièrement sur les différentes activités en lien avec les procédures afin qu'elles soient mémorisées et puissent être disponibles rapidement. Par ailleurs, se remémorer est l'occasion de faire le lien entre les diverses activités et de faire apparaître ce sur quoi les élèves peuvent s'appuyer pour commencer un nouvel apprentissage.

## 4/La voix et l'écoute au service du développement de la conscience phonologique

L'univers sonore est un domaine à investir pour faciliter le développement des habiletés phonologiques. C'est un outil pour découvrir et jouer avec les sonorités et les unités de la langue. Les jeux vocaux, les comptines, les chants, les jeux rythmiques, les jeux d'écoute soutiennent le développement de la conscience phonologique tout au long de l'école maternelle. Les tâches proposées peuvent avoir des degrés de complexité très différents.

### Les jeux d'écoute

Les jeux d'écoute permettent de travailler notamment l'écoute active et la mémoire auditive, aptitudes précieuses pour atteindre les objectifs du programme de l'école maternelle dont l'acquisition de la conscience phonologique.

### Les comptines et les formulettes

Les activités autour des comptines sont à la croisée des chemins entre l'oral et l'univers sonore. Les activités de phonologie doivent porter sur les sons de la langue et non sur le sens. Mobiliser des comptines et des formulettes est l'une des entrées pour s'en détacher et prendre du recul à l'égard du sens véhiculé par le langage.

Par ailleurs, les comptines (et dérivés) sont des supports très riches pour jouer avec les sonorités de la langue et participer au développement des habiletés phonologiques. Les ressemblances sonores (rimes, assonances, allitérations) peuvent être travaillées. À partir des comptines les élèves peuvent repérer des mots qui se ressemblent, produire de nouvelles rimes, de nouvelles assonances. Leur dimension rythmique permet également d'envisager la segmentation en syllabes.

Il est utile que le répertoire de comptines travaillées fasse l'objet d'une réflexion au sein du cycle en s'appuyant sur un outil qui cible les objectifs poursuivis, les comptines mobilisables et les activités proposées tout au long du cycle.

Enfin, l'articulation peut également être travaillée autour de comptines mobilisant des sons proches.

### Les jeux vocaux

Les jeux vocaux mettent les élèves en situation de production. Ils peuvent de ce fait, faire le lien entre ce qu'ils entendent et ce qu'ils produisent.

« Par les usages qu'ils font de leur voix, les enfants construisent les bases de leur future voix d'adulte, parlée et chantée. L'école maternelle propose des situations qui leur permettent progressivement d'en découvrir la richesse, les incitent à dépasser les usages courants en les engageant dans une exploration ludique (chuchotements, cris, respirations, bruits, imitations d'animaux ...)

## 5/Le lien avec l'éveil de la diversité linguistique

Faire le lien entre l'éveil linguistique et la phonologie présente plusieurs intérêts. Lorsque les élèves sont en contact avec une langue étrangère, ils sont amenés, par la comparaison des sonorités, à envisager la langue comme objet, condition nécessaire aux activités phonologiques.

Par ailleurs, l'élève peut mobiliser plusieurs capacités en découvrant des langues. Le professeur, incitant l'élève à porter une attention particulière aux sonorités d'une langue qui n'est pas habituelle, développe chez lui une écoute active. Il en est de même pour la prononciation des sons qui n'est pas automatisée dans le cadre d'une langue vivante : il est nécessaire de faire des efforts d'articulation. Le professeur profite de cette occasion pour faire prendre du recul à l'élève sur ce qui se passe corporellement lors de l'émission de ces sons.

## 6/Quelles activités phonologiques proposer? Quelle progressivité envisager?

### LES MOTS

Isoler les mots dans la chaîne parlée n'est pas chose aisée puisqu'à l'oral les frontières entre les mots n'apparaissent pas dans la langue française.

Le mot dans sa dimension orale constitue une suite de phonèmes qui, combinés entre eux, forment des syllabes qui permettent d'accéder au sens du mot, contrairement aux syllabes et aux phonèmes envisagés isolément. Le mot est repéré dans le flux de la parole parce qu'il relie immédiatement le signifiant au signifié. Ainsi on distingue les mots poule et boule, non pas par une analyse consciente des phonèmes /p/ et /b/ qui changent, mais par le sens. Plus l'élève a un stock de mots disponibles important, plus il lui est facile de le repérer dans une phrase puisqu'il est identifié comme une unité de sens.

Le mot dans sa dimension graphique est appréhendable par les espaces ou signes qui le séparent des autres mots. Le lien oral-écrit constitue donc un appui précieux pour accéder à l'unité mot.

### Quelques exemples d'activités

**Isoler un mot dans la chaîne parlée (à l'oral puis progressivement à partir d'un support écrit)**

*A partir des comptines :*

- **vivre corporellement** des comptines en faisant correspondre les gestes aux mots énoncés : « saute, saute, saute » ; « frotte, frotte, frotte... » ;
- **souligner les répétitions** de mots ;
- **compléter par le bon mot** une phrase dite par le professeur (par exemple, une poule sur un..., qui picotait du pain...) ;
- **substituer un mot** par un bruit, une onomatopée, un geste ;

Au-delà du plaisir d'écouter une comptine, de la dire, de la mimer, de jouer avec ses doigts, ses mains, **l'élève découvre les premiers rapports entre lettre et son**. Le professeur guide l'observation en balayant du doigt le texte et en lui associant le contenu vocal. Les mots sont progressivement pointés les mots au fur et à mesure de leur récitation.

*A partir d'un mot puis d'une phrase énoncée en l'absence de support :*

- repérer un mot dans une suite de mots ;
- changer le mot d'une phrase pour en modifier le sens (par exemple : le petit chaperon rouge, le petit chaperon bleu, le grand chaperon rouge...) ;
- compter, marquer les mots d'une phrase énoncée oralement.

*A partir d'un support écrit :*

- suivre du doigt les mots d'une formule ou d'une comptine simple ;
- pointer les mots d'un titre, d'une phrase lue par l'adulte ; placer un symbole sous chacun ;
- retirer les mots d'une phrase au fur et à mesure de leur énonciation en ôtant le symbole choisi pour les représenter (par exemple : « je mange une pomme ; je mange une... ; je mange ; je... ») ;
- pratiquer la dictée à l'adulte au sein de chaque niveau de classe.

La dictée à l'adulte est de manière générale un moyen privilégié pour rendre visible les « frontières » entre les mots. Préciser certaines règles de ponctuation.

## Les gestes professionnels lors d'une situation de dictée à l'adulte :

- montrer l'importance de conserver l'écrit : intérêt et finalités ;
- alterner deux moments : celui où les élèves se mettent d'accord sur ce qui doit être dit et celui où le professeur écrit pour que soit visible l'évolution du discours ;
- reformuler les propos des élèves pour une forme écrite afin qu'ils prennent progressivement conscience qu'on n'écrit pas comme on parle ;
- écrire en cursive devant l'élève : celui-ci est placé de façon à voir le texte écrit ;
- mettre en scène oralement l'acte d'écriture en recourant aux termes mot, phrase, lettre, ligne...;
- respecter le plus possible les formulations des élèves pour éviter de trop « normer » : ne pas chercher trop rapidement à faire produire un écrit littéraire par exemple conserver une proposition de type « on va à la piscine » plutôt que « nous allons à la piscine » ;
- aider l'élève à reformuler tout en restant dans sa zone proximale d'apprentissage notamment en supprimant les répétitions, par exemple « le petit garçon il court », aller vers « le petit garçon court »
- aborder la gestion de l'espace-page ;
- permettre aux élèves de repérer les marques de ponctuation ;
- relire la proposition qui vient d'être écrite et permettre aux élèves de s'en distancier. Poser la question « Que comprenons-nous ? Est-ce bien ce que nous voulions faire comprendre ? » ;
- relire à nouveau pour relancer l'activité langagière, une fois l'énoncé dicté, en pointant chaque mot ;
- répondre à toutes remarques des élèves sur l'écrit en les amenant à y répondre par eux-mêmes.

## LA SYLLABE

La syllabe se prononce en une seule émission de voix, c'est l'unité de la langue la plus facilement perceptible.

Les différentes manipulations (segmentation, suppression, fusion, localisation...) sont plus faciles qu'avec les phonèmes.

### *Quelques exemples d'activités*

#### **Segmenter les syllabes d'un mot**

- frapper les syllabes de mots familiers en sautant, utilisant un instrument...;
- scander les syllabes de mots familiers en marquant une pause entre chaque syllabe ;
- fusionner les syllabes pour retrouver le prénom, un mot familier, le pseudo mot, scandé en syllabes ;
- dire des comptines en scandant les syllabes ;
- frapper les syllabes d'une comptine rythmée au fur et à mesure de son énonciation.

#### **Dénombrer les syllabes**

- dénombrer les syllabes de mots familiers, en associant une gestuelle connue ou en les représentant par un symbole ;
- comparer des mots selon le nombre de syllabes, les classer ;
- retrouver un mot selon le nombre de syllabes qui le compose ;

#### **Discriminer une syllabe**

- repérer une syllabe dans une suite de syllabes énoncée, émettre un signal, défini en amont, lorsqu'elle est entendue.

- classer des mots selon la règle « j'entends/je n'entends pas la syllabe énoncée » (par exemple, radans valise, caramel, caméra, tapis). La tâche est plus aisée lorsque la syllabe se situe au début ou à la fin du mot ;
- localiser une syllabe dans un mot, la marquer avec un code déterminé préalablement (par exemple, chercher pi dans papillon, coder la syllabe pi) ;
- trouver la syllabe commune dans une liste de mots ;
- classer des mots comportant une syllabe commune, selon sa position dans le mot (début/milieu/fin) ;

### **Manipuler intentionnellement les syllabes**

- inverser les syllabes de mots bi-syllabiques ;
- supprimer une syllabe : demander aux élèves de dire des mots en retirant une syllabe identifiée en amont, « dis le mot lapin, j'enlève la, que reste-t-il ? » ;
- doubler la première ou la dernière syllabe d'un mot ;
- ajouter une syllabe préalablement définie à un mot (début ou fin) ;
- faire définir une règle de transformation de mots et réaliser une suite de mots à partir de cette règle (par exemple, mototo, chapeaupeau, pantalonlon...).

### **LE PHONÈME**

36 phonèmes permettent de prononcer les mots de la langue française.

Le développement de la conscience phonémique est à amorcer tôt car elle est essentielle pour entrer dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Le phonème étant la plus petite unité de la langue orale, il est donc plus complexe à isoler que la syllabe. Lorsque l'on amorce avec les élèves le développement de la conscience phonémique, les voyelles et les consonnes constrictives sont à privilégier car elles sont plus facilement perceptibles et prolongeables (f, v, s, z, l, r, ch, r)

#### *Quelques exemples d'activités*

### **Sensibiliser à l'écoute des phonèmes**

- dire des comptines comprenant des phonèmes proches ;
- dire des comptines en insistant sur les assonances et allitérations ;
- distinguer deux mots qui se différencient à l'oral par un seul phonème (par exemple : pain/bain ; poule/boule ; four/tour...);
- brouter les lettres de son prénom ;
- prendre en charge progressivement la phonémisation du prénom après qu'elle ait été initiée et répétée par le professeur ;
- prolonger les phonèmes (hors consonnes occlusives) d'un mot en les étirant comme un élastique ;
- fusionner les phonèmes.

### **Discriminer un phonème**

- repérer un phonème dans une suite de phonèmes, mobiliser un signal défini en amont lorsqu'il est entendu (par exemple, chercher /v/, parmi /s/, /v/, /r/) ;
- repérer le mot qui commence (ou se termine) par un phonème donné ou par le même phonème que le mot cible, pratiquer des « chasses à l'intrus » ;
- classer des mots selon la règle « j'entends/je n'entends pas » (par exemple : /v/ dans ville, carnaval, fil) ;

Le repérage du phonème est facilité lorsqu'il se situe au début ou à la fin du mot. On peut complexifier la tâche en proposant des mots contenant des phonèmes proches /f/ et /v/ ; /s/ et /z/.

- localiser un phonème dans un mot, le mettre en évidence avec un code déterminé à l'avance (par exemple : chercher /s/ dans sapin, coder le phonème dans la syllabe du mot symbolisé) ;
- trouver le phonème commun à une liste de mots ;

### Manipuler des phonèmes

- localiser un phonème dans un mot, le coder ;
- ajouter un phonème à la fin d'un mot extrait du vocabulaire travaillé en classe (par exemple, ajouter /f/ à la fin des mots ballon, loup, vélo) ;
- supprimer un phonème à la fin d'un mot : « dans plouf , je retire /f/, que reste-t-il ? » ;
- substituer un phonème dans des pseudo-mots ou des mots familiers (par exemple : patatra, pititri, pototro, pututru , remplacer les phonèmes d'attaque : « pour moto je dis roto, pour souris je dis rouris, peux-tu faire pareil avec ballon, soleil ? ») ;
- expliciter la règle de transformation d'un mot, après écoute d'une liste de mots transformés, demander aux élèves de poursuivre avec d'autres mots (par exemple : roto, rapeau, rantalon, rallon) ;
- trouver la règle de transformation des mots et poursuivre la suite commencée.

Il est nécessaire de prendre en considération :

- l'évolution des capacités des élèves en phonologie est en lien avec leur développement ;
- la syllabe est l'unité la plus saillante du langage et est facilement perceptible ;
- le phonème est l'unité qui sera essentielle pour apprendre à lire ;
- le phonème consonantique est l'unité la plus complexe à isoler ;
- la syllabe et le phonème sont plus facilement identifiables en début ou en fin de mot ;
- à l'intérieur même du travail sur les différentes unités de la langue, une progressivité s'opère. En effet, les opérations proposées peuvent avoir un niveau de complexité très différent.

- L'entraînement à la conscience phonologique qui se centre sur les unités de traitement des sons de parole (syllabe, rime, phonème) et leur manipulation, se distingue de l'entraînement à la conscience phonémique qui se centre sur la relation graphème-phonème.
- Les entraînements de manipulation phonémique et de mise en lien des graphèmes avec les phonèmes sont les plus pertinents pour entrer dans l'apprentissage de la lecture et l'écriture.

# Chapitre 2 : de l'oral à l'écrit : découvrir le principe alphabétique

Cette seconde partie insiste sur l'apprentissage des lettres dans leurs différentes composantes (nom, forme et son). Le travail autour de la lettre (rapports nom/son de la lettre et sa graphie) constitue un enjeu essentiel à l'école maternelle. La recherche souligne en effet l'importance de la connaissance des lettres et de son caractère prédictif pour la réussite des apprentissages en lecture et en écriture à l'école élémentaire.

## 1/Pourquoi est-il si important d'apprendre Les lettres ?

### Les lettres et ses caractéristiques

Les travaux de la recherche scientifique montrent clairement depuis quelques décennies que la connaissance des lettres est un prédicteur précoce puissant de la réussite en lecture-écriture. Des études de type corrélationnel mettent en évidence le lien positif, fort et récurrent existant entre les deux.

### La connaissance du nom des lettres

Avant l'enseignement formel de la lecture et du principe alphabétique, la connaissance du nom des lettres contribue d'une part, à l'accès au code phono-graphique et facilite d'autre part, l'accès aux représentations phonémiques. En effet, la connaissance du nom des lettres permet de constituer les premiers liens entre l'oral et l'écrit.

La connaissance du nom des lettres facilite également l'accès au son de la lettre. Elle ne permet pas de connaître les relations graphèmes-phonèmes dans leur totalité mais elle constitue un premier pas vers l'accès à la représentation phonémique portée par la lettre (par exemple, la connaissance du nom de la lettre P facilite l'accès au phonème /p/). On observe que pour les voyelles l'accès au 25 phonème est facilité puisque le nom de la lettre comporte le phonème et qu'il peut être produit de façon isolée (A = /a/) alors que pour les phonèmes consonantiques, le phonème est en position initiale (P = /pé/) ou en position finale (L = /èl/). Enfin, il a été observé que la connaissance du nom des lettres du prénom est supérieure aux lettres qui n'y figurent pas. En outre, sans surprise c'est la première lettre du prénom qui est la mieux connue.

### La connaissance du son des lettres

Si l'objectif de la maternelle n'est pas d'enseigner systématiquement le principe alphabétique, l'élève est capable d'accéder à cette connaissance du son des voyelles, en raison de leurs caractéristiques articulatoires puisque d'un seul geste phonatoire, le phonème vocalique s'insère dans le nom de la lettre (sauf le Y).

### La connaissance de la forme graphique des lettres

#### Composante visuelle

La connaissance des lettres de l'alphabet suppose que l'élève distingue :

- les lettres des signes visuels conventionnels, utilisés dans son environnement écrit proche ;
- les lettres des chiffres ;
- les lettres utilisées en français de celles utilisées dans une autre langue selon un alphabet différent (par exemple : arabe, cyrillique), pour les élèves d'un milieu bi-culturel.

## Composante motrice

Connaître une lettre, c'est aussi savoir la tracer. De nombreux travaux insistent sur les différentes modalités sensorielles constitutives de son apprentissage, facilitant son stockage en mémoire. Globalement, les recherches montrent qu'une activité de traçage de lettres (surlignage, copie, etc.) permet à l'élève de mieux les mémoriser contrairement au fait de les taper sur un clavier. Par le toucher, l'élève s'exerce à décrire et nommer les lettres en recourant à la mémoire kinesthésique.

En résumé

- Les activités autorisant la connaissance du nom des lettres constituent une première approche du principe alphabétique. Elles installent chez l'élève des procédures de décodage et d'encodage constitutives des processus de lecture et d'écriture de mots.
- Une approche multisensorielle favorise l'apprentissage des lettres : les modalités haptiques et graphomotrices couplées aux exercices phonologiques favorisent la compréhension du principe alphabétique et son utilisation.

## 2/Comment mettre en œuvre cet enseignement ?

Apprendre le nom des lettres et le son qu'elles produisent

La prise de conscience phonologique ainsi que la compréhension du principe alphabétique sont travaillées conjointement et en complémentarité, en tenant compte de l'âge des élèves et de leurs capacités motrices, visuelles et cognitives. La connaissance des lettres implique que l'élève apprenne le son, le nom et le tracé de la lettre, non pas de manière successive mais dans une modalité d'aller retour.

La reconnaissance de toutes les lettres de l'alphabet et de leur correspondance dans les diverses graphies (cursive, script et capitale d'imprimerie) est une compétence attendue des élèves à la fin de l'école maternelle. Reconnaître les caractéristiques de chaque lettre de manière isolée est primordial. La graphie en lettres capitales marque une première prise de conscience de l'unité de chaque lettre. Cependant chaque lettre doit être connue par ses trois composantes : nom, forme graphique et son.

La mémorisation du nom des lettres et du son qu'elles produisent passe par différentes activités proposées aux élèves durant leur scolarité à l'école maternelle. Les premières prennent appui sur un mot ayant un fort pouvoir affectif : le prénom. L'élève rencontre quotidiennement cet écrit singulier présent sur l'étiquette-prénom, sur le tableau des présences, au-dessus du porte-manteau.

Les activités de catégorisation contribuent à susciter chez les élèves une attention fine portée aux lettres composant le prénom. Le classement des prénoms après le repérage de l'initiale de chaque prénom ou celui de plusieurs prénoms qui ont une lettre commune, des prénoms qui ont deux lettres identiques, des lettres doubles ou espacées dans le mot, sont des activités possibles.

La phonémisation d'un mot est une activité propice pour apprendre le son des lettres. Elle permet de développer la sensibilité phonémique de l'élève. Par exemple, le professeur place devant l'élève Sarah l'étiquette de son prénom et prononce devant elle le son de chaque lettre en les pointant au fur et à mesure. Le professeur peut y associer simultanément le nom des lettres : « S, /s/, A, /a/, R, /r/, A, /a/ et la lettre H qui ne s'entend pas ». Le professeur « étire » le son /s/ ce qui permet à l'élève de mieux appréhender le son de cette consonne.

Sarah dit le son des lettres « /s/ /a/ /r/ /a/ et la lettre qui ne s'entend pas ». Pour l'élève de petite section, le premier mot travaillé est le prénom mais d'autres mots sont également support de phonémisation lorsque l'orthographe du prénom est complexe et qu'elle met l'élève en difficulté.

### **Soutenir la perception du phonème par des activités d'écriture**

Faire écrire les élèves en effectuant des allers-retours constants entre l'oral et l'écrit (par exemple, l'encodage d'un mot) renforce la discrimination des phonèmes qui le composent. Les élèves s'attardent davantage sur les phonèmes du mot lorsqu'ils essaient de l'écrire : ils répètent le mot lentement et essaient de prolonger les phonèmes pour retrouver les lettres auxquelles ils correspondent. Le corpus de mots travaillés nécessite d'être choisi soigneusement pour présenter une transcription de graphèmes-phonèmes simples et renforcer le lien entre lettres et sons sans le complexifier tout comme la régularité de l'activité doit être privilégiée pour soutenir la mémorisation sans passer sous silence la rencontre avec des graphèmes complexes qui peuvent être présents dans les prénoms (par exemple, il est important d'expliquer : « dans Chloé on entend /k/, dans ton prénom on écrit /k/ avec un C puis un H »).

**Les mots familiers** : jours de la semaine, mois de l'année, mots en lien avec les projets de classe, titres d'album, personnages servent également de supports pour faire prendre conscience à l'élève que les unités sonores et graphiques sont liées entre elles.

### *Des supports à privilégier*

#### **La comptine**

Les comptines permettent aux élèves d'entrer dans la découverte de l'écrit. Elles sont des supports permettant d'atteindre les compétences attendues dans le domaine de l'écrit à l'école maternelle.

#### **L'alphabet**

La comptine de l'alphabet constitue un support écrit de repérage des lettres qui permet aux élèves de retrouver le nom ou la graphie d'une lettre. L'affichage d'un alphabet dans les classes de moyenne et grande section dans les trois graphies est indispensable.

#### **L'abécédaire**

Supports culturels, les abécédaires en classe concourent à faire connaître les lettres de l'alphabet : ils permettent d'approcher la notion d'initiale d'un mot et le sens de lecture.

#### **Le clavier d'ordinateur pour écrire**

Comme le préconise le programme de l'école maternelle, les jeunes élèves apprennent aussi à écrire sur le clavier. La copie se réalise en binôme : un élève dicte les lettres, le second écrit. Cette activité débute en MS et nécessite de travailler par étapes. Les élèves s'entraînent préalablement à l'épellation de mots : épeler son prénom, repérer les régularités dans certains prénoms de la classe, repérer des mots choisis en fonction de projets menés en classe et qui fassent sens auprès des élèves. Pour travailler la correspondance entre les différentes graphies, la tâche peut être progressivement différenciée : copier un texte écrit (connu des élèves) en capitales d'imprimerie sur l'ordinateur puis en script, voire en écriture cursive pour la grande section, en fin d'année.

## Apprendre le tracé des lettres

L'apprentissage du tracé des lettres se fait progressivement. Cet enseignement nécessite de prendre en compte la maturité graphique des élèves.

Le professeur veille au bon tracé des lettres. Il prend soin d'écrire sous le regard de l'élève en

nommant successivement les lettres qu'il écrit les unes après les autres et attire l'attention des élèves

sur le sens du tracé d'écriture pour qu'ils prennent conscience que :

- l'écrit code de l'oral ;
- le sens de l'écriture s'effectue de gauche à droite ;
- respecter l'ordre des lettres est important.

Les correspondances capitales, scriptes et cursives sont travaillées progressivement dans le cadre d'activités d'entraînements et de jeux pour apprendre à reconnaître une même lettre et un même mot dans des typographies différentes.

## 3/Pourquoi et comment faire écrire l'élève en maternelle ?

### Les essais d'écriture : un stimulateur pour accéder au code

Deux types de travaux scientifiques montrent l'importance des essais d'écriture à l'école maternelle.

Les premiers indiquent que les performances en essais d'écriture à l'école maternelle apportent une part explicative spécifique aux performances ultérieures en lecture et en écriture, différente de celles

plus classiques liées à la conscience phonologique, aux relations lettres-sons et au vocabulaire.

Les seconds montrent que les performances des élèves qui ont bénéficié d'activités d'essais d'écriture ont des performances ultérieures en orthographe lexicale et en lecture supérieures à celles d'élèves qui n'ont pas bénéficié de telles activités.

En résumé

- L'activité d'essais d'écriture constitue un excellent stimulateur à utiliser précocement pour que l'élève accède au principe alphabétique. Les performances dans ce domaine sont liées à celles observées en lecture-écriture à l'école élémentaire.
- La valorisation des essais d'écriture favorise le développement des habiletés nécessaires à la compréhension du système alphabétique.

## Du dessin à l'écriture

Les productions graphiques chez l'élève se caractérisent par une étroite relation entre le dessin et l'écriture, contrairement à l'adulte. Pour écrire les lettres, il utilise jusqu'à environ 5 ans les mêmes règles de production motrice que celles qu'il utilise pour dessiner. Entre 4 et 5 ans, l'élève comprend

que l'écriture est constituée de signes spécifiques ; il produit des pseudo-mots avec des pseudolettres, des lettres déformées ou de vraies lettres, parfois mêlées à des chiffres. Il comprend progressivement qu'écrire n'est pas dessiner : ses productions d'écrits se détachent des caractéristiques du dessin pour intégrer les propriétés de l'écriture. Les productions sont différentes selon qu'on lui demande d'écrire un mot ou de le dessiner bien que ses connaissances du fonctionnement de la langue écrite soient erronées.

## Écrire pour accéder au principe alphabétique

La référence à la forme de l'objet pour écrire disparaît généralement entre 4 et 5 ans au moment où l'élève prend conscience que l'écriture code des sons et non du sens. Les jeunes élèves comprennent les relations qui existent entre les lettres et les sons avant de pouvoir les transcrire. Dès qu'ils ont compris la différence entre le dessin et l'écriture et qu'ils ont appris des lettres de l'alphabet, ils essaient de représenter à l'écrit les sons qu'ils entendent. Ils utilisent le nom des lettres pour représenter les sons entendus. Les essais d'écriture dès lors participent au développement de la conscience phonémique.

## Le rôle de l'écriture du prénom

L'apprentissage de l'alphabet débute souvent lorsque les élèves apprennent à écrire leur prénom. La distinction dessin/écriture s'opère chez le très jeune élève d'abord sur l'écriture de son prénom. Les élèves de trois ans qui peuvent épeler leur prénom identifient uniquement les lettres de celui-ci dans une épreuve de reconnaissance alphabétique. Ils reconnaissent, nomment et tracent d'abord la première lettre de leur prénom avant d'étendre leurs connaissances à toutes les lettres le composant. L'initiale du prénom est souvent la première lettre connue phonétiquement par les jeunes élèves. Progressivement ils attribuent une valeur phonémique à chacune des lettres de leur prénom. Ils développent des connaissances alphabétiques (forme, nom et son des lettres) relatives au prénom et sont capables de reconnaître et nommer les lettres de l'alphabet quand celles-ci correspondent aux lettres de leur prénom.

L'objectif en maternelle n'est pas un apprentissage systématique du code, mais bien d'amener tous les élèves à la compréhension du fonctionnement de notre système d'écriture (principe alphabétique). Dès la moyenne section et plus encore en GS, les tentatives d'écriture doivent être encouragées et provoquées, car c'est dans les activités d'écriture que les enfants sont obligés de s'interroger sur les composantes de l'écrit et sur ce qui distingue les mots entre eux.

## Comment mettre en œuvre cet enseignement ?

Le professeur met en place une démarche de résolution de problème et met l'accent sur les opérations langagières qui servent de base au raisonnement. Il observe, analyse les productions, les procédures, il a recours à l'étayage pour différencier, il valide et/ou relève les procédures empiriques des élèves. Il favorise les échanges sur le processus d'écriture entre pairs, il n'hésite pas à donner des explications sur la morphologie lexicale ou grammaticale. Il est essentiel que les élèves comprennent que la langue écrite est régie par des règles.

**Transport-copie (MS-GS) :** le modèle à écrire se trouve à un endroit dans la classe. L'élève observe et mémorise ce modèle pour ensuite le reproduire sur son support de travail (feuille, ardoise) qui se trouve à un autre endroit de la classe. L'élève n'a donc plus sous les yeux le modèle pour reproduire les lettres ou le mot demandé. Le professeur fait expliciter les stratégies que l'élève a mises en œuvre.

**Dictée à l'adulte (PS-MS-GS) :** l'élève est capable de raconter et de négocier avec le professeur ce qui est à écrire. L'intérêt de cette activité repose sur la mise en mémoire de l'énoncé, sa segmentation pour que le professeur puisse l'écrire. Le professeur oralise en même temps qu'il écrit. Il s'attache à éclairer les élèves sur les procédures à utiliser. Le professeur met un « haut-parleur » sur sa pensée, se montre en train de faire et de dire. Il demande à l'élève de repérer les morceaux d'énoncés non encore écrits, ce qui oblige l'élève à prendre

des repères dans la chaîne orale et dans l'acte graphique. Le système verbal, les substituts, les chaînes d'accord et le lexique sont ainsi approchés.

L'efficacité de l'activité tient à une pratique régulière, quasi quotidienne, et à des modalités adaptées.

Il est préférable de la faire pratiquer en tout petit groupe, voire en relation duelle, tant pour faire travailler à l'oral l'énoncé à écrire que pour focaliser l'attention de l'élève sur les règles du langage écrit.

### En résumé

- Il faut distinguer l'entraînement à la conscience phonologique qui se centre sur les unités de traitement des sons de la parole (syllabe, rime, phonème) et leur manipulation, de l'entraînement à la conscience phonémique qui se centre sur la relation graphème-phonème.
- Les entraînements les plus pertinents pour entrer dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture combinent les activités de manipulation phonémique et de mise en lien des graphèmes avec les phonèmes.
- Les entraînements intensifs sur une courte période (massés), proposés en petits groupes, s'avèrent plus efficaces.